

Zeitschrift: Swiss textiles [English edition]
Herausgeber: Swiss office for the development of trade
Band: - (1958)
Heft: 2

Artikel: A la chambre syndicale de la couture parisienne
Autor: T.S. / Gaumont-Lanvin, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-798893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A la Chambre syndicale de la couture parisienne

M. *Raymond Barbas*, jusqu'ici président de la Chambre syndicale de la couture parisienne, a désiré résigner cette fonction très absorbante pour pouvoir mieux se consacrer à la conduite de ses intérêts particuliers à la tête de la maison Jean Patou.

Cela ne signifie pas, cependant, qu'il se désintéresse de l'organisme interprofessionnel aux destinées duquel il présidait, bien au contraire. En effet, M. Barbas, nommé *président d'honneur* de la Chambre syndicale, continuera à s'occuper de cet organisme, dans une moindre mesure, mais encore très effectivement et activement.



Raymond Barbas



Jacques Heim

Pour succéder à M. Raymond Barbas démissionnaire, la Chambre syndicale de la couture parisienne a désigné comme *président* M. *Jacques Heim*.

Rappelons ici brièvement que le nouveau président est le chef de la maison de couture qui porte son nom, fondée il y a exactement soixante ans. Lui-même créateur de modèles, il a eu l'occasion d'acquiescer une large expérience industrielle et commerciale dans son entreprise aux nombreux départements. Nul doute qu'il ne sache diriger avec autant de compétence le grand organisme qui l'a appelé à sa tête.

T. S.



M. et Mme Lucien Lelong chez eux

† LUCIEN LELONG

Moralement, physiquement, il était d'une rare élégance. Sous des dehors frêles, il avait une énergie d'acier. La couture française lui dut, pendant l'occupation allemande, sa survie. Président prestigieux, il était un animateur remarquable, et, homme de goût, savait s'entourer de collaborateurs exceptionnels. Un couturier qui avait mis à la tête de son équipe de création deux individualités telles que Christian Dior et Pierre Balmain, un

couturier qui savait mettre en harmonie les talents de ces deux modélistes hors pair, donner une unité à sa collection, traiter, en même temps avec les autorités d'occupation, faire de sa maison l'une des toutes premières, être présent partout, derrière les tapis verts comme dans les soirées élégantes ; un couturier qui possédait l'art de parler, de charmer, de convaincre ses adversaires, qui comprenait tout de la couture, qui était capable d'assouplir les règlements les plus draconiens afin de permettre aux jeunes maisons de monter, qui cherchait sans cesse à renouveler sa profession, à lui assurer de nouveaux débouchés, tout cela, c'était Lucien Lelong, et personne d'autre.

Homme d'action et de contemplation, amoureux de musique classique et golfeur acharné, frileux comme un chat, mais narguant les éléments à la barre d'un six mètres, parlant l'anglais comme le français, il était un véritable ami pour ses amis.

Je crois bien que c'est à Zurich en 1945, qu'il parut pour la dernière fois sur une scène. Ce jour là, il parlait à la Suisse de la Couture française qui avait entrepris son premier voyage d'après-guerre. Il en parlait avec pertinence, avec courtoisie, avec délicatesse.

Lucien Lelong n'est plus, mais son souvenir n'est pas prêt de s'estomper. Et, que Mme Lucien Lelong ne m'en veuille pas si je termine, en citant cette phrase qu'elle m'a écrite, qui a commencé et finira ces quelques lignes attristées : « *Lucien est mort, comme il a vécu, avec une rare élégance...* »

J. GAUMONT-LANVIN.